

J'inscris mon enfant

Nom (majuscules) :
 Prénom :
 et je coche la (ou les) case(s) correspondant au choix de mon enfant :

ATTENTION

Pour les stages initiation vélo 4/5 ans et stages vélo 6/8 ans et 9/14 ans, prévoir son propre matériel (vélo, casque) en bon état de fonctionnement.

STAGES À LA DEMI-JOURNÉE

Accueil dans les gymnases 15 minutes avant le début de l'activité.		
	15 au 19 avril	22 au 26 avril
Pour les 4/5 ans		
Initiation vélo et jeux de motricité 10 h à 12 h Gymnase Henri Maurice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Escalade 10 h à 12 h Gymnase Colette Besson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 6/8 ans		
Natation 10 h - 11 h Piscine universitaire 11 h - 12 h Piscine universitaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Découverte sports olympiques 10 h à 12 h Gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Multi-activités (orientation, randonnée, accrobranche, roller, tir à l'arc) 13 h 30 à 17 h 30 Gymnase Colette Besson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo - Accrobranche 13 h 30 à 17 h 30 Gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les 9/14 ans		
Natation 10 h - 11 h Piscine universitaire 11 h - 12 h Piscine universitaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Natation synchronisée (nageurs confirmés) 10 h - 11 h Piscine universitaire 11 h - 12 h Piscine universitaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Multi-activités (orientation, randonnée, roller, initiation tir laser, accrobranche) 13 h 30 à 17 h 30 Gymnase Jean-Pierre Boy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vélo - accrobranche 13 h 30 à 17 h 30 Gymnase Voltaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Toute inscription est définitive, aucun changement d'activité n'est possible. Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une deuxième activité durant la période des vacances, vous devrez attendre le 18 mars et contacter le Service accueil familles*.

PRINTEMPS SPORTS

Les dates

Semaine du 15 au 19 avril
 Semaine du 22 au 26 avril

Pour qui ?

Les enfants de 4 à 14 ans

Quand ?

Accueil dans les gymnases 15 minutes avant le début de l'activité.

Les thèmes

Gymnastique, cirque, roller, escalade, randonnée, natation, natation synchronisée, accrobranche, vélo, sports olympiques.

Paiement

Une facture vous sera adressée une fois les activités effectuées par votre enfant. Pour bénéficier de la prise en charge du Cos de Saint-Martin-d'Hères, la facture devra être acquittée, puis transmise par vos soins auprès du Comité social.

Renseignements

- > Auprès des éducateurs sportifs des groupes scolaires
- > Sur le site www.saintmartindheres.fr (rubrique cadre de vie)

Les tarifs S1 : 15 au 19 avril (5 jours) S2 : 22 au 26 avril (5 jours)

> Pour calculer le montant exact du stage veuillez utiliser le calculateur sur votre Espace citoyen

STAGES SPORTIFS	Tarifs Martinérois à la semaine (€)					Tarifs non Martinérois à la semaine (€)
	QF Caf < 300	QF Caf 301 à 600	QF Caf 601 à 1 600	QF Caf 1 600 à 2 200	QF Caf > 2 200	S1 et S2
	S1 et S2	S1 et S2	S1 et S2	S1 et S2	S1 et S2	
Stages du matin 10 h à 12 h	7,50 €	7,50 € à 11,60 €	11,60 € à 23,90 €	23,90 € à 25 €	25 €	33 €
Natation ou natation synchronisée (10 h - 11 h ou 11 h - 12 h)	10 €	10 € à 15,40 €	15,40 € à 31,80 €	31,80 € à 33,30 €	33,30 €	44 €
Stage de l'après-midi (13 h 30 à 17 h 30)	15 €	15 € à 23,70 €	23,70 € à 47,70 €	47,70 € à 50 €	50 €	66 €

> 04 76 60 74 42

Inscriptions

Attention nouveau lieu d'inscription !

> EN LIGNE sur l'Espace citoyen

OU AU SERVICE ACCUEIL FAMILLES*

44 avenue Benoît Frachon du lundi au vendredi (8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h) – fermé le jeudi après-midi – 04 76 60 74 42

mail : espacefamille@saintmartindheres.fr

Attention : 2 périodes d'inscription

(prioritaires/non prioritaires) :

> PÉRIODE 1 à partir du lundi 4 mars 9h

Exclusivement ouvert aux Martiniérois. Les enfants déjà inscrits en EMS annuelle escalade et/ou natation ne pourront s'inscrire à l'activité escalade et/ou natation qu'à compter du lundi 11 mars.

> PÉRIODE 2 à partir du lundi 11 mars

Pour tous

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une deuxième activité durant la période des vacances, vous devrez attendre le 18 mars et contacter le service.

L'enfant reste sous la responsabilité de la Ville pendant toute la durée de la séance sportive. Dès qu'elle a pris fin, l'enfant est à nouveau placé sous la garde juridique de ses parents qui l'ont autorisé à rentrer seul au domicile, ou qui ont convenu avec lui de le récupérer ou de le faire récupérer par une personne de leur choix.



L'école municipale des sports

2023
2024

Enfants 4 - 14 ans

Stages sportifs
Accueil de loisirs

⚠ Changement de lieu d'inscription Service accueil familles



PRINTEMPS SPORTS du 15 au 26 avril 2024



Inscription obligatoire dès le 4 mars

ou le 11 mars selon les conditions (voir dans la rubrique inscriptions)

Stages sportifs

Pour les 4/5 ans

De 10 h à 12 h

INITIATION VÉLO ET JEUX DE MOTRICITÉ

- du 15 au 19 avril
- Gymnase Henri Maurice

ESCALADE

- du 22 au 26 avril
- Gymnase Colette Besson

Pour les 6/8 ans

De 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h

NATATION

- du 15 au 19 et du 22 au 26 avril
- Piscine universitaire

De 10 h à 12 h

SPORTS OLYMPIQUES

- du 15 au 19 et du 22 au 26 avril
- Gymnase Voltaire

De 13 h 30 à 17 h 30

VÉLO - ACCROBRANCHE

- du 15 au 19 avril
- Gymnase Voltaire

MULTI-ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

(orientation, randonnée, accrobranche, roller, initiation au tir à l'arc)

- du 22 au 26 avril

Gymnase Colette Besson



Pour les 9/14 ans

De 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h

NATATION

- du 15 au 19 et du 22 au 26 avril
- Piscine universitaire

NATATION SYNCHRONISÉE (NAGEURS CONFIRMÉS)

- du 22 au 26 avril
- Piscine universitaire

De 13 h 30 à 17 h 30

VÉLO - ACCROBRANCHE

- du 22 au 26 avril
- Gymnase Voltaire

MULTI-ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

(orientation, randonnée, roller, initiation au tir laser, accrobranche)

- du 15 au 19 avril

Gymnase Colette Besson



Attention : renseigner obligatoirement le document "contrat unique", pour tous les enfants n'étant pas déjà inscrits à la restauration scolaire et/ou à l'accueil de loisirs et/ou au périscolaire 2023-2024. Ce document est disponible au Service accueil familles, 44 avenue Benoît Frachon.

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur
NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Téléphone(1) : Téléphone(2) :

Je déclare

- Je déclare être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/M.
- Je déclare être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

Je m'engage à prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :
Lien de parenté :
NOM (majuscules) :
Prénom :
Téléphone(1) : Téléphone(2) :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) :
Prénom :
Adresse (si différente) :
Date de naissance :
Numéro allocataire Caf :
Établissement scolaire fréquenté en 2023-2024 :
Problèmes de santé :
Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

J'autorise

- J'autorise mon enfant à participer aux activités sportives proposées dans le cadre de PRINTEMPS SPORT 2024 intra et extra muros, et je certifie qu'il est assuré contre les risques extra scolaires.
- J'autorise le corps médical de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.
- J'autorise mon enfant à être filmé et/ou photographié.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.

Je comprends

- Je comprends que je dois renseigner le document "contrat unique" si mon enfant n'est pas déjà inscrit à la restauration et/ou au périscolaire et/ou à l'accueil de loisirs.
- Je comprends que toute inscription (choix d'activité ou de semaine) sera définitive.
- Je comprends qu'il est possible de procéder à l'annulation du stage uniquement sur présentation d'un certificat médical. Sans celui-ci le stage me sera facturé.

À Saint-Martin-d'Hères, le

Signature du (des) parent(s) :